

Esch-sur-Alzette, le 7 mai 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 17 mai 2024 - Transactions immobilières

---

Par la présente, je vous soumetts le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Intégration de plusieurs parcelles dans le Domaine Public Communal**

La Ville intègre les parcelles inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord :

- n° 2859/19506, place voirie, d'une contenance de 08 ca, au lieu-dit « Rue Joseph Kieffer » ;
- n° 2859/19508, place, d'une contenance de 23 ca, au lieu-dit « Rue d'Ehlerange »

du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, les parcelles font partie de la voirie publique de longue date.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano  
Ingénieur-Directeur